

Rapport annuel 31.12.2015

Pension plan AXA IM Optimal Balance

Table des matières

| | |
|--|---|
| 1. Définition | 2 |
| 2. Politique d'investissement de pension plan AXA IM Optimal Balance..... | 2 |
| 3. Composition du fonds interne en montant et en pourcentage au 31 décembre 2015 | 3 |
| 4. Gestionnaires..... | 3 |
| 5. Mouvements dans la composition du portefeuille du fonds interne dans le courant de 2015 | 3 |
| 6. Evolution de la valeur des actifs du fonds interne..... | 4 |
| 7. Evolution graphique de la valeur de l'unité du fonds interne pension plan AXA IM Optimal Balance jusqu'au 31/12/2015..... | 4 |
| 8. Description des risques | 4 |



1. Définition

Pension plan fisc, pension plan free et pension plan focus sont des contrats d'assurance-vie émis par AXA Belgium, qui donnent aux souscripteurs la possibilité d'investir dans une assurance-vie de la branche 21 (volet secure) et/ou d'une assurance-vie de la branche 23 (volet invest)

Ce rapport ne concerne uniquement que le fond d'investissement interne pension plan AXA IM Optimal Balance, détenu par le souscripteur dans le cadre du volet invest des contrats pension plan fisc épargne long terme, pension plan free et pension plan focus. Elle ne concerne donc ni le volet secure, ni les autres fonds internes du volet invest.

2. Politique d'investissement de pension plan AXA IM Optimal Balance

L'objectif du fonds interne est un accroissement du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des obligations de pays européens, via un compartiment d'un organisme de placement collectif. Fonds sous-jacent : AXA Insurance fund Optimal Income Insurance Fund.

Politique d'investissement d'AXA Insurance Fund Optimal Income Insurance Fund

Ce FCP luxembourgeois investit à 100 % dans la SICAV de droit luxembourgeois, AXA World Funds Optimal Income, qui répond à la directive UCIT. Ce dernier est géré de manière active et discrétionnaire afin de saisir les opportunités sur les marchés européens des actions et des obligations. Les décisions d'investissement sont basées sur une combinaison d'analyses macro-économiques, sectorielles et spécifiques à l'entreprise. La procédure de sélection des titres est principalement basée sur une analyse poussée du business modèle, la qualité de leur gestion, des perspectives de croissance et du profil général de risques/profits des entreprises. Les actifs à taux fixes sont gérés de façon à limiter la volatilité des performances des actions.

Le fonds investit dans un ensemble d'actions et d'obligations émises par des gouvernements et des sociétés domiciliées ou cotées dans des pays européens. Le fonds investit jusqu'à 10 % de ses actifs dans des titres émis par des gouvernements et des sociétés de pays hors Europe.

La politique d'investissement peut être réalisée au moyen d'investissements directs et d'instruments dérivés, en particulier des swaps de rendement total (TRS) sur actions, indices ou obligations et des swaps de dérivés de crédit sur obligations.

L'exposition globale du fonds sera contrôlée en mesurant la Valeur à risque (VaR) absolue avec une VaR maximum de 5,25 % sur un horizon de 5 jours ouvrés avec un niveau de confiance de 95 %, ce qui correspond à une VaR de 14,85 % avec un horizon de 20 jours ouvrés et un niveau de confiance de 99 %, dans l'hypothèse d'une distribution normale de la VaR. Cela signifie qu'il existe une probabilité de 5 % qu'une perte subie par le fonds dans un horizon de 5 jours ouvrés soit supérieure à 5,25 % de la Valeur liquidative du fonds, dans des conditions de marché normales. Le gestionnaire prévoit que le niveau de levier du fonds soit compris entre 0 et 2. Les produits dérivés peuvent également être utilisés pour la couverture de risques.



3. Composition du fonds interne en montant et en pourcentage au 31 décembre 2015

| Fonds interne | Actif | ISIN | Devise | Quantité | Cours | Valeur (€) | % Portefeuille | % Actif |
|-------------------------------------|--|--------------|--------|----------|--------|------------|----------------|---------|
| pension plan AXA IM Optimal Balance | AXA Insurance Fund Optimal Income Insurance Fund | LU0192137734 | EUR | 2.741 | 141,11 | 386.735 | 100,00% | 100,00% |

4. Gestionnaires

Gestionnaire du fonds interne:

AXA Belgium nv
Vorstlaan 25
1170 BRUSSEL

Gestionnaire d'AXA Insurance Fund Optimal Income Insurance Fund

AXA Funds Management S.A.
49, Avenue J. F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Gestionnaire d'AXA World Funds Optimal Income

AXA Funds Management S.A.
58, Boulevard Grande Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg

Les responsabilités du Gestionnaire financier sont décrites dans le prospectus d'AXA World Funds.

5. Mouvements dans la composition du portefeuille du fonds interne dans le courant de 2015

| | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin |
|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|---------------|
| Souscription | 42.027 | 13.106 | 20.353 | 12.132 | 9.897 | 18.135 |
| Remboursement | 0 | -1.808 | -126 | -211 | -193 | 0 |
| | 42.027 | 11.298 | 20.227 | 11.921 | 9.704 | 18.135 |

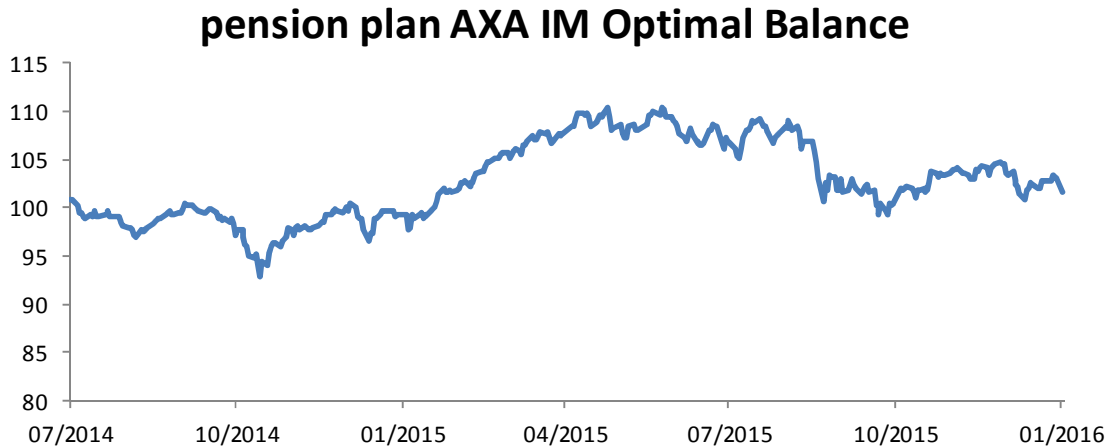
| | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Souscription | 26.183 | 27.858 | 16.874 | 24.915 | 45.163 | 83.510 |
| Remboursement | -212 | 0 | -1.922 | -311 | 0 | -3.293 |
| | 25.971 | 27.858 | 14.952 | 24.605 | 45.163 | 80.217 |



6. Evolution de la valeur des actifs du fonds interne

| Fonds interne | Actif | 31/12/2014 | 31/12/2015 |
|-------------------------------------|---|------------|------------|
| pension plan AXA IM Optimal Balance | AXA Insurance Fund Optimal Income Insurance Fund | 2.505 | 386.735 |

7. Evolution graphique de la valeur de l'unité du fonds interne pension plan AXA IM Optimal Balance jusqu'au 31/12/2015



8. Description des risques

- Indicateur de risque (SRRI) sur une échelle de 1 à 7: classe de risque 4
- Risques non compris dans la classe de risque :

Risque de crédit: risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie: risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Impact des techniques telles que les produits dérivés: certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

